

BP JEPS

ANIMATION SOCIALE

RNCP 28557

FORMATION
EN ALTERNANCE



s'associer est une force

OBJECTIFS



- * Favoriser l'insertion, l'inclusion, le maintien de l'autonomie et la relation sociale
- * Intervenir auprès de tous types de publics fragilisés par une perte de lien social
- * Développer des partenariats afin permettre une ouverture sur l'extérieur
- * Mettre en œuvre des projets d'animation à caractère social

CONTENU DE LA FORMATION



- UC1** → Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- UC2** → Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC3** → Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale
- UC4** → Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

MODALITÉS DE CERTIFICATION



Diplômes de la DRAJES - Formation de niveau 4 (bac.)

Les certifications du BPJEPS AS se déroule en 2 épreuves (par blocs de compétences).

UC1 & UC2

Soutenance orale de 40min devant un jury d'un dossier présentant un projet d'animation globale et son évaluation.

UC3 & UC4

Une mise en situation professionnelle de 45min d'animation d'un public suivi d'un entretien de 45min avec soutenance d'un dossier technique.

Le jury Régional de la DRAJES valide par la suite les décisions prises lors des épreuves. Des parcours individualisés peuvent être mis en place après positionnement.

DATES

06/11/2024 au 29/08/2025

Limite candidature : 04/10/2024

Tests de sélections : Du 08 au 11/10/2024

PUBLIC

Demandeurs d'emploi / Salariés

HEURES

651h en centre / 644h en entreprise

NOMBRE DE PLACE

18



POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

- * **Prise en charge par l'employeur**
- * **Contrat d'apprentissage / Contrat de professionnalisation / Contrat PRO-A** (sur devis)



PRÉREQUIS

- * **Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :**
PSC1 - AFPS - PSE1 - PSE2 - AFGSU (de niveau 1 ou 2) - SST
- * **Être titulaire d'un des diplômes suivant :**
 - BAPAAT, CQP APS, CQP ALS, BAFA, BAFD
 - Baccalauréat professionnel «services de proximité et vie locale», agricole, ASSP
 - Brevet professionnel agricole
 - CAP Petite enfance ; DE Aide soignant
 - BEP carrière sanitaires et sociales ; ASSP, services aux personnes
 - DE AVS ; M-E Accompagnant social, auxiliaire de puériculture ; TISF , AMP
 - Titre Professionnel MSADS ; TMS
- * **Justifier d'une expérience d'une durée de 200 heures en animation** par le biais d'un dossier d'expériences et attestation

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

- * Animateur dans les équipements de type : Ehpad - Centre Sociaux- Hôpitaux - Foyer - Associations - Établissements pour personnes handicapées...
- * Éducateur
- * Médiateur
- * Formation DEJEPS (niveau III)



Pour les allègements et dispenses consultez notre site



Toutes nos réunions d'information collectives se déroulent dans nos locaux. *Inscription nécessaire auprès du secrétariat du CFREP.*



Le CFREP, organisme de formation de la Ligue de l'enseignement - Fédération des Bouches-du-Rhône, dispense des formations depuis 1985, notamment dans les domaines du social et sanitaire et de l'animation.

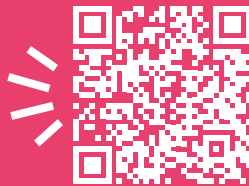
En 2019, le CFREP devient UFA (unité de formation en apprentissage) du CFA EP L'Education Populaire. Il est depuis 2015 UFA du CFA Futurosud. Habilité par l'intermédiaire de la DREETS, de la DRAJES et du Conseil Régional, le CFREP est spécialisé dans les formations initiales, continues et professionnelles.

Notre organisme est certifié Qualiopi.



CFREP, Centre de formation

1 allée du Bois, La Maurelette, 13015 Marseille
04 91 63 45 96 | cfrep.marseille@laligue13.fr



Retrouvez toutes nos formations sur www.laligue13.fr
Rubrique → Formation



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Pour toute question, contacter notre référente Santé/Handicap
→ Laurence ALEMANY au 04 91 63 45 96